

Réunion des partenaires de la Ville Durable



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franche-Comté

Sommaire

- Deuxième vague de labellisation des EcoQuartiers :
 - Présentation de la démarche générale,
 - Organisation de la triple expertise,
 - Création de la commission régionale
 - Présentation des opérations candidates en Franche-Comté

- Actualités :
 - Institut de la ville durable
 - Stratégie « nature en ville »
 - 3ème vague de labellisation

- Tour de table des partenaires

Réunion des partenaires de la Ville Durable

Deuxième vague de labellisation des ÉcoQuartiers

2ème vague de labellisation

Présentation de la démarche

- Le sens du label EcoQuartier :
 - Soutien et reconnaissance des démarches d'aménagement durables,
 - Garantie de qualité des projets sur un socle d'exigences fondamentales,
 - Valorisation des opérations de la conception à la réalisation.

- Rappel :
 - Le Label est souple et adaptable
 - Le Label n'est pas une norme.

2ème vague de labellisation

Présentation de la démarche

- Le processus de labellisation en 3 étapes :



- La charte :
 - Un préalable à la démarche,
 - Un cadre d'actions vertueux en matière d'aménagement,
 - Un sésame pour intégrer le réseau EcoQuartiers.

2ème vague de labellisation

Étapes et calendrier

- Candidature des opérations : janvier-février 2014
- Établissement des listes d'experts et constitution des équipes : janvier-avril
- Triple expertise : 16 mai – 31 août
- Commission régionale : septembre
- Commission nationale : octobre
- Annonce des résultats : novembre.

2ème vague de labellisation

Organisation de la triple expertise

- Constitution de trio d'experts pour analyser les opérations candidates :
 - Listes établies localement,
 - Constitution des groupes par le ministère.
- Les principes de constitution des équipes d'experts :
 - Un expert local du ministère
 - Un expert interne du ministère (expert coordonnateur)
 - Un expert externe
- Fonctionnement et rôle de l'équipe d'expertise (du 16 mai au 31 août) :
 - Analyse, notation et avis personnel du dossier de labellisation déposé sur LOAD,
 - Visite du site et rencontre des porteurs,
 - Mise en commun des avis et rédaction d'un « avis » unique (voir modèle),
 - Présentation de « clés de lecture » à la commission régionale.

2ème vague de labellisation

Organisation de la commission régionale

- Commission à créer en septembre 2014 :
 - Maîtrise d'ouvrage DREAL
- Composition de la commission :
 - Souple et adaptable,
 - Ouverte aux partenaires sans obligation de participation
- Rôle de la commission :
 - Examen des opérations candidates présentées par le correspondant ville durable,
 - Examen et avis sur les résultats de la triple expertise,
 - Propositions à la commission nationale de décisions de rejet, d'admission à l'étape 2 ou à l'étape 3.

2ème vague de labellisation

Présentation des opérations candidates

- ÉcoQuartier des Vaites – Besançon – Étape 2
- ÉcoQuartier du Crépon – Vieux-Charmont (PMA) – Étape 2
- ÉcoQuartier du crêt du Bief – Lavans-les-Saint-Claude – Étape 2
- Quartier Villedieu – Le Puits (opération ANRU) – Morez – étape 3

Réunion des partenaires de la Ville Durable

Actualités

Actualités

Institut de la Ville Durable

- Rapport de R. Peylet en cours de finalisation,
- Conclusions attendues du rapport :
 - Lieu d'échanges pour les acteurs de l'aménagement,
 - Observatoire à créer
 - Portage d'opérations (label, EcoQ)

Actualités

- Nature en ville :
 - Nouvelle stratégie annoncée 2014-2016,
 - <http://www.nature-en-ville.com/>

- 3ème vague de labellisation annoncée pour fin 2014/2015,

- Étude sur les EcoQuartiers en milieu rural :
 - Disponible prochainement,
 - Mise au point d'une méthode d'appui pour les collectivités en milieu rural.

Réunion des partenaires de la Ville Durable

Tour de table des partenaires

